

Contrat d'engagement **AMAP Pommes Poires Jus**

Saison hiver 2017/2018

Engagement sur 6 mois 1^{ère} distribution : **semaine 41**
à retourner avec le règlement
DIRECTEMENT AU REFERENT DE L'AMAP
qui transmettra les contrats au plus tard le 1 octobre

Le contrat est passé entre le producteur Luc RIVRY, EARL HISTOIRE DE FRUITS à la Chapelle aux Naux

E.MAIL : histoiredefruits@free.fr et le consommateur ci-après désigné pour un approvisionnement mensuel en produits issus de vergers en Agriculture Biologique, pour une période de 6 mois. Le contrat prend fin à l'issue de la dernière distribution. Il pourra être renouvelé selon la disponibilité des produits.

Les produits proposés : Récolte très affectée par le gel printanier. Certaines variétés seront absentes, en pommes. D'autres seront proposées, mais provenant de collègues arbo bio qui me « dépannent dans un esprit solidaire ».

- Des pommes en mélange variétal : Golden, Melrose, Belchard, Pilot, Jonagold, Délice d'Or. Les différentes variétés seront disponibles en fonction des stocks et de leur maturation dans l'hiver. Caisse de 7 kg (environ 45 fruits), à 17 € soit 2,43 € le kg. J'ai du revoir les prix pour limiter les pertes.
- Des poires : Williams Conférence et/ou Comice - conservation au réfrigérateur pour une maturation lente. Proposées en sac de 2 kg (environ 10 fruits), à 5.50 € soit 2.75 €/kg
- Des Jus Pommes, au litre 2.70 € ou en carton de 6 btlés à 16€ (2,67€ le litre) ou en BIB 3 litres 8 € (2,67€ le litre)
- Des Jus Pommes, Poires, et Pommes-cassis au litre 3.00 € ou en carton de 6 btlés à 17.50€ (2,92 € le litre)
Les jus sont pasteurisés et ont une D.U.O. (date d'utilisation optimale) de plus de 2 ans.

Le titulaire, adhérent de l'AMAP de :

M., Mme,

Demeurant :

Tél : Mobile : e-mail :@.....

Le producteur

- ✓ s'engage à livrer les quantités contractualisées,
- ✓ à cultiver dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique (certification AB),
- ✓ à fournir les informations nécessaires à la compréhension du partenariat, lors des rencontres avec l'AMAP ou à l'occasion d'une éventuelle visite dans les vergers.

Le consommateur

- ✓ s'engage à venir chercher ses produits sur le lieu de distribution et à ramener le(s) plateau(x) et sacs vide(s) pour une rotation des emballages. Les bouteilles en verre ne sont pas reprises (à mettre en recyclage personnellement)
- ✓ La récolte étant achetée à l'avance et la production engagée, il est impossible de rembourser le paiement d'un ou plusieurs paniers non retirés.

En cas d'impossibilité, ou d'absence, il appartient donc au consommateur de faire retirer sa cagette par un tiers.

Les chèques au nom du titulaire du contrat sont à libeller à l'ordre de EARL HISTOIRE DE FRUITS datés du jour de l'engagement, possibilités d'échelonnement selon les modalités ci après.

Les quantités engagées

Chacun est libre de définir pour chaque distribution les quantités souhaitées sur chaque produit, par multiple de l'unité d'emballage (plateau 7kg, sac 2kg, litre ou carton de 6 litres). Par exemple, il est possible de retarder les premiers besoins, ou de « sauter une distribution », de ne prendre que des poires.... A l'issue de la remise des contrats, le producteur se réserve le droit de plafonner les quantités engagées si l'ensemble des contrats dépasse les stocks disponibles.

	Sem 41 9 -14 oct	Sem 46 13- 17 nov..	Sem 50 11-15 déc.	Sem 2 8-12 janv	Sem 6 5-9 fev	Sem 11 12-16 mar.	Sem 14 3-7 avril	TOTAL	TOTAL GENERAL
Pommes : nbre de platx de 7 kg								...x 17.00 €	
Poires : nbre de sacs de 2 kg								...x 5.50 €	
Jus de Pom : nbre de litres	nd							...x 2.70 €	
Jus de Pom : nbre de cartons	nd							...x 16.00 €	
Jus de Pom : nbre de BIB 3l	nd							...x 8.00 €	
Jus poires : nbre de litres	nd							...x 3.00 €	
Jus Poires nbre de cartons	nd							...x 17.50 €	
Jus Pom cassis nbre de litres	nd							...x 3.00 €	
Jus Pom cassis nbre de cartons	nd							...x 17.50 €	
								TOTAL€

*Cases grisées : produits non disponibles

—	montant total : _____ € fractionné comme suit :
Modalités de paiement : option choisie	
la totalité en 1 fois <input type="checkbox"/>	1 chèque de €
2 règlements <input type="checkbox"/>	2 chèques retirés :€ (en octobre)€(en janvier)
3 règlements <input type="checkbox"/>	3 chèques retirés :€ (en oct.)€ (en janv.)€ (en mars)

ATTENTION DE LIBELLER LES CHEQUES A : EARL HISTOIRE DE FRUITS

Engagement des parties signataires :

Le producteur :

Je soussigné, Luc RIVRY

Date et signature :



Le titulaire :

Date et signature

